



ÉDITION SPÉCIALE

ATTENTION À TOUS LES MEMBRES DU SYNDICAT DES EMPLOYÉ-E-S DE L'IMPÔT!

Le présent communiqué est adressé à chacune et chacun d'entre vous, à domicile, pour que le message n'échappe à personne.

- Nous avons besoin que chacune et chacun d'entre vous se lève et se batte pour ce à quoi vous avez droit, sans se plaindre que c'est la « faute du syndicat ».
- Nous avons besoin que chacune et chacun d'entre vous se lève et appuie les activités de sa section locale pendant la négociation collective si vous voulez une convention collective équitable.
- Nous avons besoin que chacune et chacun d'entre vous prenne contact avec sa ou son député-e si vous voulez protéger votre pension.
- Nous avons besoin que chacune et chacun d'entre vous prenne contact avec son ou sa député-e si vous voulez protéger votre emploi et ne pas être forcé de faire davantage avec moins de monde dans votre milieu de travail.
- Nous avons besoin que chacune et chacun d'entre vous se lève et fasse entendre sa voix dans l'affaire des pensions et pendant la ronde de négociation collective.
- Nous avons besoin que chacune et chacun d'entre vous se lève et parle à ses amis, ses proches et ses voisins des vraies réalités des pensions des fonctionnaires.

Nous avons besoin que chacune et chacun d'entre vous se lève et joue son rôle de syndiqué-e.

Les dirigeantes et dirigeants syndicaux feront ce qu'ils doivent, mais le « syndicat » ne peut pas tout faire pour vous. Vous devez agir vous-même, sans quoi vous n'aurez personne d'autre que vous-même à blâmer!



Il y a deux grands dossiers qui nous préoccupent au plus haut point à l'heure actuelle et qui méritent votre attention, voire qui ne connaîtront pas de dénouement positif sans votre attention et votre intervention.

Le premier est l'effet que le dernier budget fédéral aura sur vos salaires et vos avantages sociaux. Le dernier budget fédéral annonce, entre autres choses, le gel des dépenses du gouvernement fédéral. Il confirme les réductions des services publics fédéraux dont dépendent les citoyens canadiens, de même que les restrictions budgétaires qui se répercuteront sur vos salaires et/ou vos avantages sociaux.

De même, dans le cadre de ses efforts de réduction des coûts, le gouvernement fédéral du Canada – notre employeur – est à la recherche active de moyens de mieux gérer tous ses coûts salariaux, y compris les salaires et les avantages sociaux, de même

**IF YOU PREFER TO RECEIVE THIS PUBLICATION IN ENGLISH
PLEASE CONTACT YOUR LOCAL PRESIDENT**

que de moyens plus efficaces de gérer (faire plus avec moins).

Les licenciements et la non-dotation des postes vacants dans certains secteurs du gouvernement ont déjà commencé.

Bien que ce récent budget n'ait pas eu d'incidences directes sur nos pensions, comme nous aurions pu le craindre, le combat pour protéger nos pensions durement gagnées – qui sont du salaire différé – N'EST PAS ENCORE TERMINÉ. Le gouvernement a fait au moins deux choses : il a chargé un nouveau comité de se pencher sur la question des pensions et a fait ouvertement état de la possibilité d'un régime de pension à deux vitesses : une vitesse pour les fonctionnaires déjà là et une autre pour celles et ceux qui feront leur entrée plus tard dans la fonction publique.

Parlons du premier groupe d'abord. Les travailleuses et travailleurs qui nous ont précédés se sont battus bec et ongles pour la pension que nous avons aujourd'hui et il nous revient, à nous qui sommes là, de mener un combat acharné pour conserver nos pensions pour celles et ceux qui nous succéderont. Ce n'est pas un combat égoïste. C'est un combat de justice pour tous les travailleuses et travailleurs passés, présents et à venir pour le paiement du « salaire différé » que l'on appelle la pension.



LE SYSTÈME DE PENSIONS À DEUX VITESSES N'EST PAS UNE OPTION.

La presse ne nous dit jamais qu'un député touche une pension après six ans en poste. La presse ne nous dit jamais que le calcul de la pension moyenne dont les journaux disent qu'elle est « la Cadillac des pensions des fonctionnaires » s'applique aux sous-ministres, aux sous-ministres adjoints et aux autres cadres fort grassement rémunérés qui ne sont PAS représentatifs du niveau de travail de la fonction publique.

Pourquoi donc?

Je suis presque prête à parier que, si vous ne faites rien, le gouvernement d'aujourd'hui apportera des changements à la Loi sur la pension, des changements qui ne feront pas votre affaire, ni celle des travailleuses et travailleurs

retraités, ni celle des nouveaux travailleurs et travailleuses qui s'amènent à l'ARC.

Vous devez **téléphoner, écrire ou rendre visite à votre député-e et lui dire :**

« Touche pas à nos pensions ».

Faites-le tout de suite et souvent!

Pour dire les choses en termes simples, **VOTRE PENSION ACTUELLE EST EN PÉRIL.**

Le deuxième dossier que vous devriez porter tout proche de votre cœur est la ronde de négociation collective en cours.

Nous avons déjà amorcé le processus de la négociation, mais il faut dire une chose très clairement : NOUS – et par là, je veux dire nous TOUS, et pas seulement l'équipe de négociation – devons nous impliquer dans le processus, et apporter notre appui.

Les quelques membres qui sont à la table ont besoin de l'appui indéfectible, actif et visible, du grand nombre. Ils n'arriveront à rien sans vous.

L'économie étant ce qu'elle est, cela sera probablement la ronde de négociation la plus difficile que nous ayons jamais eu à mener. Le récent budget y a bien vu. Il décrète que TOUTE augmentation économique conclue avec notre employeur pendant la négociation ne sera en rien financée par le Conseil du Trésor et que tous les fonds nécessaires pour couvrir l'augmentation devront sortir du budget de fonctionnement de l'Agence. Nous ne négocions peut-être plus directement avec le Conseil du Trésor, mais il a certainement resserré les cordons de la bourse de tous les employeurs fédéraux, qu'ils relèvent ou pas directement de lui.

Betty Bannon

Présidente nationale

NÉGOCIATIONS

Les préparatifs de notre processus de négociation vont bon train. Dans le bulletin 08/10 du SEI (<http://www.ute-sei.org/Francais/publications/bulletins/2010/B08.cfm>) vous pouvez voir le cheminement de notre processus de négociation.

Vous avez sûrement pris connaissance du premier **INFO NÉGO** de l'AFPC daté au 13 mai 2010. Si tel n'est pas le cas, c'est probablement que vous n'êtes pas encore abonnés afin de recevoir directement les **misés à jour de notre processus de négociation** dans votre boîte de courriel.

Il n'est pas trop tard pour s'abonner.

Pour le faire, visitez <http://www.ute-sei.org/Francais/souscription/>, et inscrivez-vous.

Dans ce même bulletin **INFO NÉGO**, nous vous informons que l'AFPC et l'ARC s'échangeront les revendications contractuelles pendant la semaine du 05 juillet. Nous pourrions alors les partager avec vous dans les jours suivants.



Le Confrère Gordon et la Consœur Bannon ont partagé avec le Comité national de négociations, leurs visions de ce processus de négociation. Les membres de l'équipe de négociation sont bien conscients des défis à relever, d'autant plus que le message de la Commissaire - de 06 mai 2010 - semble vouloir être une prémisse de ce qui nous attend à la table de négociation.

Les membres de l'équipe sont prêts à tenter l'exercice, pour faire valoir nos **droits à la négociation** et au **respect** dû aux travailleuses et travailleurs de L'ARC, afin de reconnaître leur travail et que, contrairement à ce que laisse sous-entendre le gouvernement, ils fassent partie de la solution au déficit par leur travail de qualité, leur dévouement, leur implication et leur rôle économique dans la société.

Ce n'est pas en coupant et en ne respectant pas les travailleuses et travailleurs que ce gouvernement

néolibéral remettra l'économie sur des bases solides.

La négociation, est un moyen de reconnaissance du travail accompli par ses travailleuses et travailleurs...

La négo c'est notre affaire, informons-nous et impliquons nous!

N'oubliez pas de vous abonner.

"Les seules limites à nos réalisations de demain, ce sont nos doutes d'aujourd'hui".

Solidairement,

Denis Lalancette
2^e vice-président national

FAITES PARLER VOS DÉPENSES!

Vous avez peut-être remarqué le logo de la FCEI (*Fédération canadienne de l'entreprise indépendante*) sur la porte ou dans la fenêtre d'un magasin. Vraiment pas de quoi vous interpeller.

Qu'est-ce que la FCEI peut bien avoir à faire avec vous, direz-vous? BEAUCOUP!!

La Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, que dirige Catherine Swift, a l'oreille du gouvernement. Lorsqu'elle publie des articles comme « *L'impasse des pensions au Canada : Le fossé grandissant entre les tendances et les régimes de retraite des secteurs public et privé* », l'accent n'est pas mis sur la façon d'améliorer les pensions du secteur privé, mais sur la façon de réduire la VÔTRE. Lorsqu'elle publie un article « fondé » sur des totalisations « personnalisées » de données du recensement pour prouver que « le gouvernement fédéral est le pire contrevenant, avec un salaire et une prime salariale de 17,3 % par rapport au secteur privé », vous savez que la perception du public à l'égard de votre salaire restera que nous sommes « **des fonctionnaires grassement payés** ».

Vous et moi, nous savons bien que tel n'est pas le cas. Nous savons que les fonctionnaires fédéraux ne devraient pas être les boucs émissaires, mais **Catherine Swift et la FCEI aimeraient bien vous infliger une réduction de votre salaire et de vos avantages sociaux.**

Nous devons **RIPOSTER**, et la meilleure façon de commencer, c'est de parler aux entreprises qui appuient Catherine Swift et la *Fédération canadienne de l'entreprise indépendante*. Dites-leur que, si elles continuent d'appuyer la FCEI, vous ne pourrez pas leur rester fidèles, et que vous irez voir ailleurs. Dites-leur que limiter votre salaire et vos avantages sociaux signifie que vous aurez moins d'argent à dépenser dans les entreprises locales. Dites-leur qu'ils ont besoin de vous! Faites mal à Catherine Swift là où cela compte, dans son porte-monnaie, lorsque les entreprises cesseront de financer ces absurdités.

Il est temps de vous défendre; vous travaillez fort pour le public canadien et méritez son respect; on ne vous fait pas de cadeau; vous méritez ce que vous gagnez.

POUR ÊTRE TOUJOURS AU COURANT

Aimeriez-vous savoir ce qui se passe dans votre syndicat? Savoir de quoi il a été question à la dernière réunion du Comité national? Savoir quels sujets ont été soulevés à la dernière Conférence des présidentes et présidents ou à la dernière réunion du Comité exécutif?

Nous pouvons vous envoyer un courriel chaque fois qu'il y a du nouveau dans notre site.

Vous n'avez qu'à choisir **Souscription** dans notre site.

Si vous voulez être au fait des derniers renseignements sur les négociations, nous avons une liste spéciale juste pour cela.

<http://www.ute-sei.org/Francais/souscription/index.cfm>

CHANGEMENT D'ADRESSE

Veuillez noter que tous les changements d'adresse devraient être faits par courriel à Sylvie Bastien (basties@ute-sei.org) au bureau national.

Si vous n'avez pas accès à un courriel, svp transmettez-le à un représentant local ou expédiez-le directement au bureau national :

233 rue Gilmour, Suite 800, Ottawa ON, K2P 0P2.



L'AFPC LANCE UNE CAMPAGNE DE RIPOSTE CONTRE LES COMPRESSIONS D'EMPLOIS

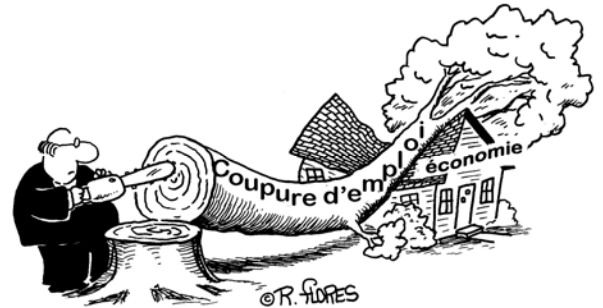
Consoeurs et confrères,

Le gouvernement Harper part en guerre contre la fonction publique fédérale. Et l'AFPC va riposter. Il n'est pas question que les conservateurs punissent les travailleuses et travailleurs en leur faisant porter le fardeau d'une crise financière qu'ils n'ont pas causée. Nous dénoncerons partout cette décision aberrante : dans les lieux de travail, sur la Colline du Parlement, dans la rue. L'AFPC a besoin de vous!

Le discours du Trône et le budget fédéral sont remplis d'attaques qui nuiront au travail des membres de l'AFPC partout au pays et à tous les paliers – fédéral, territorial et provincial. En voici deux exemples : le gel des dépenses et budgets ministériels, ainsi que ces soi-disant « économies » de 17,6 milliards de dollars sur cinq ans. Ici le mot « économies » signifie, en réalité, réductions des programmes et des services.

Les impacts du budget fédéral, sur nos membres et les services qu'ils offrent, se font déjà sentir.

Dans l'Atlantique, 149 personnes salariées (contractuelles et occasionnelles) travaillant au centre de traitement des demandes de Citoyenneté et Immigration à Sydney (Nouvelle-Écosse) ont perdu leur emploi. À Ottawa, le PDG du Musée des civilisations et du Musée de la guerre a annoncé que les postes vacants ne seront pas dotés. De plus, le gouvernement vient d'annoncer la fermeture des bureaux de la Commission canadienne des droits de la personne à Toronto, Vancouver et Halifax.



Et ce n'est qu'un début. L'objectif de Harper est clair : obtenir la majorité aux prochaines élections fédérales. Voilà pourquoi nous devons non seulement lutter contre les réductions de services et d'effectif à la fonction publique, mais aussi empêcher Harper de réaliser son objectif.

En tant que travailleuses et travailleurs, nous sommes tous concernés. Il faut mener la lutte dans nos milieux de travail, dans nos collectivités et à l'échelle nationale. Et ce travail – défendre les services publics et priver Harper d'une majorité au Parlement – exige persévérance et détermination.

Consoeurs et confrères, il faut s'opposer aux compressions à la fonction publique. Il faut brandir nos droits à la sécurité d'emploi et les faire respecter. Il faut dénoncer les réductions auprès de nos amis, de nos familles, de nos collègues et de nos gestionnaires.

Notre message est fort et clair :

PLUS QUE JAMAIS, LES SERVICES PUBLICS SONT ESSENTIELS!

Vous êtes concernés par les réductions dans les services et programmes. Et cela vous touche doublement, car non seulement vous offrez ces services, mais vous en bénéficiez également.

En toute solidarité,

John Gordon
Président national, AFPC

LES COUPES DANS LE SECTEUR PUBLIC : UNE CIBLE FACILE

L'actuel déficit n'a pas été causé par les employés et employées de l'État, mais bien par l'avidité du secteur privé. Nombre de ténors réclamaient qu'on s'attaque dès maintenant au secteur public; pourtant, ils ont fermé les yeux sur les agissements de leurs collègues qui, eux, sabotaient le système financier mondial afin de réaliser des gains personnels.

La dette nationale globale du gouvernement fédéral reste historiquement basse, à environ 33 % du produit intérieur brut (PIB).

D'après le directeur parlementaire du budget, la partie de l'actuel déficit qui ne disparaîtra pas naturellement grâce à la croissance économique ne représente que 1 % du PIB, ce qui est peu par rapport aux 7,5 % et 4,5 % des années 1990.

Les frais d'exploitation du gouvernement fédéral relativement à la taille de l'économie du Canada sont presque à leur plus bas niveau depuis les 50 dernières années.

Lorsque le gouvernement fédéral aura réalisé son but de réduire ses dépenses à 13,2 % en 2014-2015, celles-ci n'auront jamais atteint un tel plancher depuis 1949.

Enfin, et par-dessus tout, le déficit n'est pas attribuable aux dépenses dans les services publics dont on a tant besoin, mais bien aux mauvaises politiques fiscales.

Le budget fédéral 2010 est une mauvaise affaire pour bien des gens.



LES SERVICES PUBLICS ET LES IMPÔTS LES UNS NE VONT PAS SANS LES AUTRES

Les Conservateurs et le chœur des grandes entreprises canadiennes n'ont qu'une solution à tous les problèmes économiques : réduire les impôts!

Toutefois, dans les faits, la réduction des impôts ne fait que créer d'autres problèmes économiques.

En effet, ce sont les impôts qui permettent d'offrir aux particuliers et aux collectivités les services dont ils ont besoin. Et c'est grâce aux impôts qu'ils ont le même accès aux services publics.

Les baisses d'impôts semblent être une bonne idée, mais pas si nous devons payer personnellement pour les services que nous procurent nos impôts – eau salubre, routes, services d'hygiène, soins de santé, éducation, etc.

En payant des impôts, nous payons pour les services que nous prions collectivement en tant que société. L'impôt progressif doit être au cœur du débat sur le déficit du Canada.

Pour la plupart d'entre nous, les services publics ont la même valeur, en dollar, que ce que nous payons en impôts, soit environ 15 000 \$ par personne, peu importe le type de famille ou le revenu.

Toutefois, les administrations publiques s'empressent toujours de parler du coût des services, cachant le bon côté de la médaille, à savoir les avantages que procurent ces services.